Mgr Jérôme Beau
Archevêque de Bourges
23 rue Nicolas Leblanc
CS 90221
18000 BOURGES CEDEX

Diocèse de BOURGES
Eglise catholique en Berry

Bourges, le 2 avril 2020

« Prends soin de lui. » (Luc 10,35)

Chers amis,

En ces temps d'épreuves, il est bon de rappeler l'indispensable fraternité dont nous, chrétiens, devons être plus particulièrement les témoins. À la tentation de la peur, les catholiques doivent se rappeler qu'au cours des siècles ils ont eu à cœur d'accueillir la demande du bon samaritain : **« Prends soin de lui » (Luc 10,35)**. Touchés par des deuils et la maladie, nous avons à témoigner de notre espérance en la résurrection et manifester la compassion de Dieu pour les souffrants.

La situation sanitaire ne nous permet plus de célébrer de messe publiquement, mais **vos prêtres continuent de célébrer chaque jour l'Eucharistie, en portant vos intentions, celles de l'Église et du monde entier**. Je vous invite tout particulièrement à vous associer aux nombreux offices proposés sur les différentes chaînes radio et télévision (RCF, KTO et notre site internet).

Sur un plan plus matériel, la suppression des célébrations se traduit également par l'absence de quêtes dominicales, de celles faites lors des baptêmes ou des mariages… Ces ressources sont pourtant essentielles au bon fonctionnement de notre diocèse en Berry. Aussi, je me permets, au lancement de cette campagne du Denier de l'Église 2020, de solliciter tout particulièrement votre générosité.

Nos missions de solidarité auprès des plus fragiles, ainsi que le traitement des prêtres et des salariés du diocèse ne pourront être assurés que grâce à votre générosité, plus nécessaire que jamais en cette période difficile et de diminution drastique des ressources. L'Église a besoin de vous pour poursuivre sa mission !

Comme les années précédentes, votre participation au Denier de l'Église peut nous être adressée par chèque. Vous pouvez également donner en ligne sur le site internet du diocèse : www.dons.diocese-bourges.org. **Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi opter pour le prélèvement automatique. En choisissant cette formule, vous nous aidez à assurer la mission de l'Église sur la durée et échelonnez votre soutien sur l'année en choisissant le montant et la périodicité de vos prélèvements.**

Chers frères et sœurs, demandons au Seigneur, en ce temps de Pâques où nous célébrons le Christ ressuscité vainqueur de la mort, qu'il renouvelle en nous la confiance, l'espérance et la paix du cœur.

En vous redisant toute ma sollicitude pastorale, particulièrement pour les plus souffrants, je prie le Seigneur de vous bénir.

Merci de votre générosité

+ Jérôme Beau
Archevêque de Bourges

MA PARTICIPATION AU DENIER 2020

Je choisis le prélèvement automatique

J'apporte un soutien régulier à l'Église en Berry
en donnant chaque mois :

☐ 10€ ☐ 20€ ☐ 50€ ☐ 100€

☐ Montant libre..... €

Je reporte ce montant sur l'autorisation de prélèvement au verso.

Je fais un don en ligne :

www.dons.diocese-bourges.org

Je fais un don ponctuel par chèque de :

☐ 50€ ☐ 100€ ☐ 150€ ☐ 200€ ☐ 250€

☐ Montant libre..... €

À l'ordre de : Association Diocésaine de Bourges
À l'adresse : 23 rue Nicolas Leblanc - CS 90221 - 18022 BOURGES CEDEX

De la part de :

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone .....

Paroisse .....

Date de naissance ...../...../.....

☐ Par ailleurs, je désire recevoir, sans engagement de ma part, un document d'information sur les legs et donations.

Pour rester en lien, voici mon adresse e-mail .....

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine de Bourges à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément à ces instructions.

À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Bourges vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement, notamment vos droits au remboursement.

Merci de compléter les différents champs ci-contre et de retourner ce mandat signé, accompagné d'un RIB, à l'aide de l'enveloppe retour jointe.

Informations concernant le bénéficiaire

Association Diocésaine de Bourges
23 rue Nicolas Leblanc - CS 90221 - 18022 BOURGES CEDEX

ICS : FR35ZZZ414637

RUM :

En application de l'article L27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant en vous adressant à l'Association Diocésaine de Bourges. Le versement d'un don entraine votre acceptation à ce que vos données personnelles soient conservées par le Diocèse de Bourges pour une durée de cinq ans et utilisées pour le traitement de ce don, l'envoi de correspondances liées à ce don, et l'envoi d'informations économiques sur le Diocèse de Bourges. Le Diocèse s'engage à ne pas céder vos informations personnelles.

Informations concernant le donateur

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Coordonnées de votre compte :

IBAN

BIC

Fréquence et montant du don récurrent

Montant : ..... € ☐ Par mois ☐ Par trimestre

Fait à ..... Le 2020

Signature :